



N° 113 - 3 septembre 2020 - 13 h

État de situation

La mise à jour quotidienne des données et de l'état de situation régional est réalisée du lundi au vendredi sur le site Web du CIUSSS.

[> Voir l'état de situation sur le site Web](#)

santesaglac.gouv.qc.ca



Groupe Facebook officiel

Table des matières

COVID-19	1
Mesures d'intégration des aides aux préposés aux bénéficiaires	1
Espace employé	2
Catégorie 3 Nouvelles exigences en vigueur pour le prochain affichage du 7 octobre 2020 et procédure pour s'inscrire à la préqualification	2
Espace clinique	3
Arrivée d'un nouveau médecin - Dr Gabriel Fiset-Deshaies	3
Accréditation des laboratoires de biologie médicale des régions 02, 09 et 10	3
Infrastructures	4
Mise hors tension planifiée à l'Hôpital de Chicoutimi le 24 septembre prochain	4

COVID-19

Mesures d'intégration des aides aux préposés aux bénéficiaires

Afin de reconnaître l'apport des aides aux préposés aux bénéficiaires (aides-PAB), lesquels sont venus prêter main-forte à nos PAB depuis le début de la pandémie, de respecter les principes d'ancienneté et de mettre en place des mesures visant à maintenir la continuité, la qualité et l'accessibilité des services, le Syndicat des services paratechniques, des services auxiliaires et de métiers du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Direction ont convenu de moyens facilitant la transition des aides aux préposés aux bénéficiaires vers le titre d'emploi de PAB.

Ainsi, les aides aux préposés aux bénéficiaires qui ont débuté une formation ou qui se sont inscrits à la reconnaissance d'acquis pour le titre de PAB auront la possibilité de postuler pour les postes de PAB affichés du 2 au 9 septembre.

Ces postes seront cependant offerts dans un premier temps à toutes les personnes salariées qui répondent aux exigences du titre d'emploi de PAB, c'est-à-dire qui détiennent déjà leur diplôme avant la fin de l'affichage.

Les postes qui demeureront vacants à la suite de l'affichage seront par la suite octroyés aux aides aux préposés aux bénéficiaires qui auront postulé, sous réserve que ceux-ci aient complété leur diplôme d'études professionnelles (DEP) de PAB (par la poursuite de leur formation déjà débutée ou une démarche de reconnaissance des acquis), et ce, au plus tard le 31 mars 2021.

La DRHCAJ verra à communiquer avec les aides aux préposés aux bénéficiaires dans les prochains jours afin de valider leur intérêt à s'engager dans une démarche de reconnaissances d'acquis.

Ces mesures de fidélisation, jumelées à l'affichage massif de nouveaux postes et à l'arrivée des nouvelles cohortes de PAB à la mi-septembre, viendront aider à la stabilisation des équipes de travail.

Nous invitons donc toutes les personnes salariées à surveiller l'**affichage prévu du 2 au 9 septembre**.

Espace employé

Catégorie 3 | Nouvelles exigences en vigueur pour le prochain affichage du 7 octobre 2020 et procédure pour s'inscrire à la préqualification

En lien avec le projet pilote qui a été signé avec la partie syndicale pour une période de 12 mois, les personnes salariées doivent dorénavant être qualifiées pour postuler pour un poste. Cette façon de faire permettra une dotation accélérée. Vous pouvez vous référer au tableau des exigences afin de connaître les nouvelles exigences qui seront en vigueur pour le prochain affichage du 7 octobre 2020.

[> Consulter le Tableau des exigences et des tests pour l'accessibilité aux différents titres d'emploi](#)

Préqualification

Il y aura donc un blitz de préqualification du 14 au 26 septembre 2020 pour les tests de français, Word, Excel ainsi que les tests maison.

Voici la procédure à suivre pour s'inscrire à la préqualification :

1. Inscription

Compléter le formulaire d'inscription en cliquant sur le lien suivant : <https://bit.ly/3efrifU>.

2. Réception de la confirmation de votre inscription

- Pour les tests de Français, Word et Excel

Vous recevrez un courriel par test inscrit. Pour débiter le test, cliquer sur le lien dans le courriel que vous avez reçu. Si en cours de test vous êtes déconnecté, il vous suffit de retourner dans votre courriel et de cliquer à nouveau sur le lien.

- Pour les autres tests (comptabilité, terminologie médicale, magasinier, etc.)

Vous recevrez un courriel de confirmation ainsi que l'horaire de vos tests.

3. Résultats de vos tests

Vous pourrez savoir si vous avez réussi ou non vos tests dans la section Formation/Profil continu dans Logibec Web.

Prendre note que les tests ne doivent pas être effectués sur le temps de travail.

IMPORTANT

N'oubliez pas de vérifier que tous vos diplômes se trouvent à votre dossier d'employé dans la section Formation/Profil académique de Logibec. Dans le cas contraire, nous vous invitons à contacter le service des mouvements internes à l'adresse suivante : **02.dotation.interne@ssss.gouv.qc.ca**, et ce, avant la dernière journée de l'affichage.

Espace clinique

Arrivée d'un nouveau médecin - Dr Gabriel Fiset-Deshaies

La Direction des services professionnels (DSP) est heureuse d'annoncer l'arrivée d'un nouveau médecin au CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

[> Nouveau médecin - Dr Gabriel Fiset-Deshaies, omnipraticien](#)

Accréditation des laboratoires de biologie médicale des régions 02, 09 et 10

Un nouveau calendrier de visite d'évaluation pour l'accréditation des laboratoires de notre grappe a été transmis par le Bureau de normalisation du Québec. Ces visites débiteront par le laboratoire du centre serveur, à l'Hôpital de Chicoutimi, du 12 au 15 janvier 2021. Par la suite, l'ensemble des laboratoires du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec seront visités jusqu'à la fin avril 2020.

[> Consulter le calendrier des visites](#)

IMPORTANT

Cette visite portera uniquement sur l'évaluation par rapport à la Norme internationale ISO 15 189 : Laboratoires de biologie médicale - Exigences concernant la qualité et la compétence.

Les deux autres référentiels (ISO 22870 - Examens de biologie médicale délocalisée (EBMD) et CSA Z-902 - Sang et produits sanguins labiles) seront évalués lors d'une prochaine visite.

Infrastructures

Mise hors tension planifiée à l'Hôpital de Chicoutimi le 24 septembre prochain

Veillez prendre note qu'une mise hors tension de l'Hôpital de Chicoutimi est prévue ce **jeudi 24 septembre 2020, de 18 h à 21 h. Vous observerez, au début et à la fin de l'exercice, une coupure de quelques secondes.**

La Direction de la logistique et des services techniques assurera la présence d'une équipe (électricien, frigoriste et/ou technicien en contrôle et un technicien en génie biomédical) pendant cette mise hors tension. S'il survenait des situations particulières, vous pourrez joindre notre équipe en communiquant avec les téléphonistes au poste 3636.

Afin de diminuer les impacts sur les installations, nous vous invitons à fermer tous les ordinateurs et équipements non requis ainsi que les fenêtres avant 18 h.

[> Pour plus d'information, consulter la note de service](#)

L'infolettre est publiée par le Service des communications et des affaires gouvernementales.

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à communications.ciuss02@ssss.gouv.qc.ca.

© CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Tu vis de l'anxiété ou une situation personnelle ou professionnelle difficile?

Tu sens que tu as besoin d'aide et tu veux en parler?

Appelle le Programme d'aide aux employés (PAE). C'est un service gratuit et confidentiel.

418 690-2186